



BELGIQUE

# Une victime des attentats de Bruxelles, âgée de 23 ans, a été euthanasiée en Belgique

Par Caroline Félix

Publié le vendredi 7 octobre 2022 à 13h29 ⌚ 3 min 🔊 PARTAGER



Capture d'écran du compte Facebook de Shanti de Corte

Shanti de Corte, 23 ans, victime des attentats de Bruxelles, est morte euthanasiée en mai dernier, révèle une enquête du média public belge RTBF. Elle avait survécu aux attaques mais ne supportait plus les douleurs psychiques liées au traumatisme, d'après le média belge.

Une jeune victime belge de l'attentat de Bruxelles s'est fait euthanasier le 7 mai dernier, car elle n'arrivait plus à vivre avec sa souffrance psychique, [annonce le média belge la RTBF](#). Depuis plus de six ans, Shanti de Corte, 23 ans, tentait de se remettre du choc causé par l'attentat de l'aéroport de Zaventem de 2016, qui l'a traumatisée mais pas blessée.

Au printemps dernier, sa demande d'euthanasie a été acceptée par la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie, au motif d'une "**souffrance psychique irrévocable et permanente**". **Elle est morte entourée de sa famille.** Auparavant, elle a pris le soin de laisser un dernier mot sur son mur Facebook, sous une photo d'elle souriante : "*J'ai ri et j'ai pleuré. Jusqu'au tout dernier jour. J'ai aimé et j'ai eu le droit de ressentir ce qu'était le véritable amour. Je vais maintenant partir en paix. Sachez que vous me manquez déjà.*"

Fabrice Gérard, qui a enquêté pour l'émission Investigations de la RTBF, explique sur France Inter que **la loi a bien été respectée**, puisque deux psychiatres ont validé à sa demande, comme le veut la loi belge qui autorise l'euthanasie depuis 2002. "*Mais l'âge de la victime nous a posé question sur la manière dont ça s'est passé. C'est extrêmement délicat, y compris pour nous comme journalistes, puisqu'on parle de la vie privée, de l'intime*", dit-il.

## Elle a fait sept demandes d'euthanasie

Le 22 mars 2016, Shanti de Corte s'apprête à prendre l'avion pour Rome, avec 90 autres élèves de son établissement scolaire de la province d'Anvers, relate l'enquête du média belge. Les terroristes sont à quelques mètres du groupe lorsqu'ils déclenchent leur ceinture explosive et tuent 16 personnes. Elle n'est pas blessée mais comme ses camarades, elle est traumatisée par ce qu'elle a vu et ce qu'elle a vécu.

Elle culpabilise notamment d'avoir fui son groupe alors que le plafond lui tombait dessus "*Je me sens toujours coupable à ce sujet. J'ai fui mes camarades de classe. À ce jour, je travaille là-dessus*", [témoigne-t-elle en décembre 2018 dans un journal belge](#). Au cours des semaines qui suivent l'attentat, elle reprend sa vie normale, mais devient de plus en plus angoissée à l'idée que ça se reproduise. "*Ma chambre était le seul endroit sûr*", confie-t-elle encore.

L'adolescente, déjà très fragile psychologiquement, **fini donc par se faire hospitaliser** à Anvers dans une structure spécialisée, qu'elle a déjà fréquentée, et où elle reçoit jusqu'à 11 antidépresseurs par jour, d'après ses témoignages sur Facebook. Pendant plusieurs années, elle revient régulièrement dans cette structure, où "*elle subit une tentative d'agression sexuelle d'un autre patient*" en 2018, écrit la RTBF. Elle est régulièrement en proie aux flash back. Après une overdose, "*je pensais être à Zaventem et j'ai crié que je "ne voulais pas mourir"*."

## Une autre thérapeute a fait une offre de soin à la jeune fille, qu'elle a refusée

Lorsqu'elle va mieux, elle trouve la force de témoigner dans les médias, avant de faire une tentative de suicide en 2020. Elle retombe dans la dépression et prend de plus en plus de ces médicaments qui la font se sentir "*comme un fantôme qui ne ressent plus rien*". L'étudiante fait six demandes d'euthanasie.

La RTBF révèle aussi que cinq de ses amies ont **alerté une psychiatre** de la Villa Royale à Ostende, qui offre une prise en charge médicale et thérapeutique pour les victimes des attentats de Bruxelles. Préoccupée par le projet d'euthanasie et les doses de médicaments évoquées, l'une des praticiennes se tourne alors vers la psychiatre de Shanti, pour lui proposer de rencontrer l'étudiante. Mais la psychiatre décline l'invitation, indiquant que "*mademoiselle De Corte me charge de vous dire qu'elle n'est pas intéressée par votre proposition*".

**Antoine d'Abbundo** · 7 oct. 2022   
@antoinedabbundo · [Suivre](#)  
J'ai demandé au parquet d'[#Anvers](#), [#Belgique](#), si une information judiciaire était ouverte concernant Shanti De Corte, cette jeune fille de 23 ans, euthanasiée le 7 avril 2022. Voici la réponse :

**Antoine d'Abbundo**  
@antoinedabbundo · [Suivre](#)

« Un signalement a été fait au parquet en mars au sujet d'une demande d'euthanasie. Une enquête a alors été ouverte, mais elle a été abandonnée car il n'était pas question d'un crime.  
Nous n'avons rien de plus à dire à ce sujet. » Fin de l'histoire pour la justice belge.

8:41 AM · 7 oct. 2022 

 14  Répondre  Partager

[Lire 1 réponse](#)

Le parquet d'Anvers a **ouvert puis abandonné une enquête** sur cette demande d'euthanasie, "*car il n'était pas question d'un crime*", selon le journaliste de "La Croix" Antoine d'Abbundo.

## Vous trouvez cet article intéressant ?

Faites-le savoir et partagez-le.



# Références

Monde Europe Belgique Euthanasie

Accueil > France Inter > Une victime des attentats de Bruxelles, âgée de 23 ans, a été euthanasiée en Belgique



### La radio

- Contacter France Inter
- Newsletters
- Podcasts
- Espace presse
- Organigramme
- Partenariats
- Direct

### Catégories

- Politique
- Société
- Économie
- Environnement
- Éducation
- Géopolitique
- Arts et divertissements
- Livres
- Cinéma
- Vie quotidienne
- Santé
- Recettes de cuisine

### Suivre France Inter



### FRANCE INTER

GRAND BIEN VOUS FASSE !

Burne out

- France Inter
- franceinfo
- France Bleu
- France Culture
- France Musique
- Fip
- Mouv'

- La Maison de la Radio et de la Musique
- L'entreprise Radio France
- Gestion des cookies
- Mentions légales
- Accessibilité : non-conforme
- Archives
- Fréquences
- Index

- Nous contacter
- Questions fréquentes (FAQ)
- La Médiatrice
- Votre avis sur le site



-10s



+10s



x1

53:59

